Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_05-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

- Séance du mardi 1er avril 2025 à 18h30 -

Le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni le 1^{er} avril 2025, sous la présidence de Monsieur ARAUJO, maire de la Commune et président du CCAS.

<u>Présents</u>: Monsieur Olivier ARAUJO, Madame Marie-Laure GAUDRY, Monsieur Dominique BRUN, Monsieur Jean-Paul JANIN, Madame Raymonde JULLIARD, Monsieur Lucas MIGUEL, Madame Angélique MISSONNIER, Monsieur Michel PERDRIX, Madame Marie-Laure RUE.

Absent excusé: 0

Absent non excusé: 0

Nombre de membres en exercice: 9

Présents: 9 **Votants**: 9

Secrétaire de séance : Monsieur Lucas MIGUEL

Objet : Election Vice-Président délégué

Rapporteur: Monsieur Olivier ARAUJO, Maire et Président du CCAS.

Vu le Code général des collectivités ;

Vu le Code de l'action Sociale et des familles et notamment les articles L.123-6, R.123-18, R. 123-21, R.123-22 et R. 123-23

Vu la délibération n°2021_DELCCAS_03 du 26 mars 2021, relative aux délégations de pouvoir consenties par le Conseil d'administration du CCAS

Considérant que le décret n°2023-632 du 20 juillet 2023 portant diverses adaptations du Code de l'action sociale et des familles (CASF) et du Code général des collectivités territoriales (CGCT) a modifié l'article L.123-6 du CASF qui prévoit désormais l'élection par le Conseil d'administration d'un Vice-Président Délégué chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement de la Vice-Présidente.

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

Considérant que Monsieur Lucas MIGUEL s'est porté candidat à la fonction de Vice-Président délégué du CCAS sur proposition de M. Le Président du CCAS ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il convient de procéder à la désignation du Vice-Président délégué à bulletins secrets ; M. Olivier ARAUJO, Président du CCAS de Charly propose au Conseil d'Administration de procéder à l'élection du Vice-Président délégué.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, par 9 voix pour, DECIDE

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_05-DE

A L'UNANIMITE

De DECLARER M. Monsieur Lucas MIGUEL, élu Vice-Président délégué du CCAS de Charly, l'installe dans ses fonctions et autorise la modification du règlement intérieur.

AINSI DELIBERE EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Lucas MIGUEL Secrétaire de séance



Olivier ARAUJO Président du CCAS de CHARLY



Monsieur Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le

et

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Publié le 08/04/2025



CCAS de CHARLY (69390) 2025 DELCCAS 06

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_06-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

- Séance du mardi 1er avril 2025 à 18h30 -

Le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni le 1er avril 2025, sous la présidence de Monsieur ARAUJO, maire de la Commune et président du CCAS.

Présents: Monsieur Olivier ARAUJO, Madame Marie-Laure GAUDRY, Monsieur Dominique BRUN, Monsieur Jean-Paul JANIN, Madame Raymonde JULLIARD, Monsieur Lucas MIGUEL, Madame Angélique MISSONNIER, Monsieur Michel PERDRIX, Madame Marie-Laure RUE.

Absent excusé: 0

Absent non excusé: 0

Nombre de membres en exercice: 9

Présents: 9 Votants: 8

Secrétaire de séance : Monsieur Lucas MIGUEL

Objet: Adoption du Compte Financier Unique 2024

Rapporteur: Monsieur Olivier ARAUJO, Maire et Président du CCAS.

L'arrêté des comptes d'un CCAS est formalisé par l'adoption par l'assemblée délibérante de deux documents:

- Le compte de gestion présenté par le comptable public ;
- Le compte administratif présenté par le Président.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 avait lancé une expérimentation pour les communes volontaires. Il crée une nouvelle procédure pour l'arrêté des comptes du secteur local en réunissant le compte de gestion et le compte administratif au sein d'un seul et même document coproduit par l'ordonnateur et le comptable : le compte financier unique.

L'article 205 de la loi des finances pour 2024 a pérennisé ce dispositif et l'a généralisé pour une mise en œuvre au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales. Sur simple lettre d'intention, les collectivités locales peuvent adopter ce nouveau dispositif sans attendre. C'est le cas de le CCAS de Charly. Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter cette nouvelle procédure pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2024.

Il a été préalablement vérifié la concordance des deux comptabilités tenues respectivement par la commune et le comptable public.

Le compte financier unique fait apparaître l'exécution par section suivante :

	CFU 2024
Section de fonctionnem	ent
Recettes de fonctionnement (A)	111 253,50 €
Dépenses de fonctionnement (B)	110 234,56 €
Résultat propre à l'exercice 2024 (C = A – B)	1 018,94 €
Résultat de fonctionnement N-1 reporté (D)	8 193,13 €
Résultat global de l'exercice 2024 (E = C + D)	9 212,07 €

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



La maquette budgétaire du compte financier unique est jointe en annexe ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_06-DE

Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote. Un Président de séance est désigné, Monsieur Jean-Paul JANIN.

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019; Vu l'article 205 de la finance pour 2024;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 8 VOIX POUR, DECIDE

D'APPROUVER le compte financier unique 2024 tel que présenté ; D'ARRETER les résultats de l'exercice 2024 tel que présenté ci-dessus ; D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents constituant le compte financier unique adopté.

AINSI DELIBERE EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Lucas MIGUEL Secrétaire de séance

Président du CCAS de CHARLY

Olivier ARAUJO

Monsieur Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfectyre le

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_07-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

- Séance du mardi 1er avril 2025 à 18h30 -

Le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni le 1^{er} avril 2025, sous la présidence de Monsieur ARAUJO, maire de la Commune et président du CCAS.

Présents : Monsieur Olivier ARAUJO, Madame Marie-Laure GAUDRY, Monsieur Dominique BRUN, Monsieur Jean-Paul JANIN, Madame Raymonde JULLIARD, Monsieur Lucas MIGUEL, Madame Angélique MISSONNIER, Monsieur Michel PERDRIX, Madame Marie-Laure RUE.

Absent excusé: 0

Absent non excusé: 0

Nombre de membres en exercice: 9

Présents : 9 **Votants** : 9

Secrétaire de séance : Monsieur Lucas MIGUEL

Objet : Affectation du résultat excédentaire de fonctionnement 2024

Rapporteur: Monsieur Olivier ARAUJO, Maire et Président du CCAS.

L'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif ou, concernant la commune de Charly, l'adoption du compte financier unique.

Conformément aux articles R2311-11 et R2312-12 du code général des collectivités territoriales, le résultat de fonctionnement est affecté de la manière suivante :

- En priorité, en réserves pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent ;
- Pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserves.

Le besoin de financement de la section d'investissement est constitué de son solde d'exécution corrigé des restes à réaliser.

Puisque le compte financier unique 2024 ne fait ressortir aucun mouvement en section d'investissement, il n'y aura aucun besoin de financement de la section à couvrir.

Par conséquent, il est proposé affecter la totalité du résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 9 212,07 euros, en excédent de fonctionnement reporté.

Vu les articles L2311-5, R2311-11 et R2312-12 du code général des collectivités territoriales ; Vu l'instruction budgétaire et comptable M57;

Vu la délibération n°2025_DELCCAS_06 du 01 avril 2025 adoptant le compte financier unique pour 2024 ;

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_07-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 9 VOIX POUR, DECIDE

D'AFFECTER le résultat excédentaire de fonctionnement 2024 de 9 212,07 euros en totalité au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

AINSI DELIBERE EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Lucas MIGUEL Secrétaire de séance

Olivier ARAUJO
Président du CCAS de CHARLY

atoire de cet acte transmis en Prefecture le

Monsieur Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le affiché le ;

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commerçant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.



CCAS de CHARLY (69390) 2025_DELCCAS 08

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

- Séance du mardi 1er avril 2025 à 18h30 -

Le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni le 1^{er} avril 2025, sous la présidence de Monsieur ARAUJO, maire de la Commune et président du CCAS.

<u>Présents</u>: Monsieur Olivier ARAUJO, Madame Marie-Laure GAUDRY, Monsieur Dominique BRUN, Monsieur Jean-Paul JANIN, Madame Raymonde JULLIARD, Monsieur Lucas MIGUEL, Madame Angélique MISSONNIER, Monsieur Michel PERDRIX, Madame Marie-Laure RUE.

Absent excusé: 0

Absent non excusé: 0

Nombre de membres en exercice: 9

Présents: 9 **Votants**: 9

Secrétaire de séance : Monsieur Lucas MIGUEL

Objet: Vote du budget primitif 2025

Rapporteur: Monsieur Olivier ARAUJO, Maire et Président du CCAS.

Il est proposé à l'adoption de l'assemblée délibérante le budget primitif 2025. Il s'équilibre de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Section	de fonctionnement	
Opérations réelles	120 512.07 €	111 300.00 €
Opérations d'ordre	0	0
Excédent de fonctionnement reporté	0	9 212.07 €
Total section	120 512.07 €	120 512.07 €

Le budget ne comporte aucune proposition en section d'investissement.

La maquette budgétaire est jointe à la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son livre III relatif aux finances communales :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57;

Vu la délibération 2025_DELCCAS_03 du 18 mars 2025 actant la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025 ;

Vu la délibération 2025_DELCCAS_06 du 01 avril 2025 adoptant le compte financier unique 2024 ;

Vu la délibération 2025_DELCCAS_07 du 01 avril 2025 affectant le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2024 ;

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 9 VOIX POUR, DECIDE

D'ADOPTER le budget primitif 2025 tel que présenté ci-dessus ; **DE DIRE** que le budget est voté par nature chapitre sans vote formel sur chacun d'entre eux ; **D'AUTORISER** Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

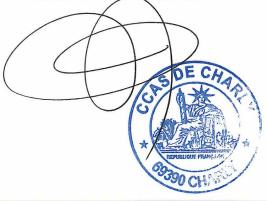
Fonctionnement : 7,5 %

AINSI DELIBERE EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Lucas MIGUEL Secrétaire de séance



Olivier ARAUJO Président du CCAS de CHARLY



Monsieur Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le affiché le ;

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la

- plus tardive des deux dates suivantes : - date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

et

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

BUDGET PRIMITIF CCAS 2025

FONCTONNEMENT		
RECETTES		BP 2025
CHAP	INTITULE DU COMPTE	BUDGET 2024
005	Résultat d'exploitation reporté	9212 NZ
70	Redevances et droits	21100 00
75	Participations commune + Autres produits de gestion courante	90200,00
		120512.07
DEPENSES		RP 2025
CHAP	INTITULE DU COMPTE	BUDGET 2024
011	Charges à caractère générale	64554 00
012	Charges de personnel	35302 07
9	Autres charges de gestion courante	20656.00
		120512,07

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale : CCAS DE CHARLY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 26690180000018

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE CALUIRE

M. 57

Budget primitif (projet de budget) Voté par nature

BUDGET: BUDGET CCAS (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 08/04/2025



Publié le 08/04/2025



Sommaire

1 - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
	21
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35 37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Publié le 08/04/2025 B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 113 B3.1 - Etat des provisions constituées 114 B3.2 - Etalement des provisions 116 B4 - Etat des charges transférées 117 B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 118 B6 - Prêts 119 B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 120 B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 121 B7.3 - Etat des emprunts garantis 122 B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 123 B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 124 B7.6 - Etat des marchés de partenariat 125 B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 126 B7.8 - Autres engagements donnés 127 B7.9 - Autres engagements reçus 128 B8 - Subventions versées 129 B9 - Etat du personnel 130 B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 133 B11.1 - Liste des organismes de regroupement 134 B11.2 - Liste des établissements publics créés 135 B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 136 C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire 137 C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 138 C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 139 D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 140 D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 141 D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 142 D3 - Décisions en matière de taux 144 D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 145 D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 147 D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 149 D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 150 V - Arrêté et signatures

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

151

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4 748

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 358,23

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	25,38
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	23,44
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	29,29 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	108,28 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-8,28 %

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement: 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES **EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	110 234,56	111 253,50	8 193,13	A1 9 212,07
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	110 234,56	111 253,50	(4) 8 193,13	A3 9 212,07

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses Recettes Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	0,00	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	9 212,07
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	9 212,07

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(l) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



I – INFORMATIONS GENERALES

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

Publié le 08/04/2025 ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	our could a execution de la section a investissement reporte (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	120 512,07	111 300,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Pécultet de fenetiennement reporté (4)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	9 212,07
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	120 512,07	120 512,07
	TOTAL DU BUDGET (4)	120 512,07	120 512,07
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			Montant			
Numéro	Numéro Libellé Chapit					
		0,00				
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00			
TOTAL GENERAL			0,00			

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

В1

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

0,00

	Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Numéro Libellé		
		`	
		0,00	
	022	0,00	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISS

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
					*	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
d'inves	tissement					
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				,	•	+
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	RTE OU ANTICIPE	0,00
						=

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Pour mémoire,	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
Chap.	Libellé	budget précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		R 00	1 SOLDE D'EXECUT	ION POSITIF REPOR	TE OU ANTICIPE	0,00
	=					
			TOTAL DES RECEI	TES D'INVESTISSEN	IENI CUMULEES	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12) 0,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁷⁾ Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Publié le 08/04/2025



(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	60 590,00	0,00	64 554,00	0,00	64 554,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	34 283,13	0,00	35 302,07	0,00	35 302,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	23 320,00	0,00	20 656,00	0,00	20 656,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	118 193,13	0,00	120 512,07	0,00	120 512,07
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	118 193,13	0,00	120 512,07	0,00	120 512,07
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL 118 193,13	0,00	120 512,07	0,00	120 512,07
------------------	------	------------	------	------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
------------------------------------	------	--

120 512,07 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

II DEFOCALTATION OF MED ALE DU DUDO CEI 10 : 003-210300404-2023040	Z0Z0_DEECCAO_
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	DE FONCTION Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)		nouvenes (2)	rassemblee	(= 11.411 + 1010)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	21 100,00	0,00	21 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00
				· ·		
	TOTAL	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
						+
			R	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	9 212,07
						=
			TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONNE	MENT CUMULEES	120 512,07
	TOTAL DES RECETTES DE L'ONS TISMAEMENT COMOLEES					

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0.00
D'INVESTISSEMENT (6)	-,,

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES

Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTIC	PE 0,00
--	---------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	64 554,00		64 554,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	35 302,07		35 302,07
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	20 656,00	0,00	20 656,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	120 512,07	0,00	120 512,07

	<u> </u>
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
·	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	120 512,07

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE



Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispos
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID:: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 100,00		21 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	90 000,00		90 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	200,00	0,00	200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	111 300,00	0,00	111 300,00

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

120 512,07

FONCTIONNEMENT Opérations réelles (1) Opérati Publié le 08/04/2025 ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 9 212,07

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



e 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE DE L'EXERCICE A BELCCAS 08-DE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

	,			,			Reçu en préfecture le 08/0	04/2025	
Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Publié le 08/04/2025	TO Levrault	A
	budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	ID: 069-216900464-2025	0401-2025_DELCCAS	08-DE
	précédent (1)		les AP lors de la			dépenses ∟	depenses	Vote)	1
			séance			gérées dans le	gérées hors AP		
		I	budgétaire (2)		II	cadre d'une AP		III = I + II	_
Total des dépenses d'investissement cumulées							0,00]	

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁴⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁸⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Α

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

RECETTES

	RECEITES								
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)			
			1		II	III = I + II			
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total o	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	166)								
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total o	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total o	es recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00			
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00			
Total o	es recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00			

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7	0,00

Affectation au compte 1068 (8) 0,00

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025							Envoyé en préfecture le 08/04/2025			
							cture le 08/04/2025			
	Chapitre	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'as	Publié le 08/04	/2025 TOTAL	4		
		précédent (1)				ID : 069-21690	0464-20250401-2025_DELCCAS	3_08-DE		
			ı		II		III = I + II			

Total des recettes d'investissement cumulées	0,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025 Chap. / art. (1) Pour mémoire, RAR N-1 Vote de **Propositions** Vote de Pour information Publié le 08/04/2025 on budget l'assemblée sur nouvelles l'assemblée Crédits gérés ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE précédent (2) les AP lors de la dans le cadre^L hors Ar séance d'une AP 1 Ш budgétaire (3) III = I + II0,00 0,00 Total des dépenses réelles 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Opérations ordre transf. entre 0,00 0.00 0,00 0,00 0,00 sections (6) Reprise sur autofinancement 0,00 0.00 0,00 0.00 0,00 antérieur 0,00 0,00 Charges transférées (7) 0,00 0,00 0,00 Opérations patrimoniales (8) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

Total des dépenses d'ordre

040

041

0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE LE CONTROL D

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIT EMIENT AZ.Z

Cet état ne contient pas d'information.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

Publié le 08/04/2025

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIL EMENT | D. 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS 08-DE

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Reçu en préfecture le 08/04/2025



Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	118 193,13	0,00	budgétaire (2) 0,00	120 512,07	0,00	0.00	120 512,07	120 512,07
044	•		,	,	·	·	-,		·
011	Charges à caractère général (3)	60 590,00	0,00	0,00	64 554,00	0,00	0,00	64 554,00	64 554,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	34 283,13	0,00		35 302,07	0,00		35 302,07	35 302,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	23 320,00	0,00	0,00	20 656,00	0,00	0,00	20 656,00	20 656,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	118 193,13	0,00	0,00	120 512,07	0,00	0,00	120 512,07	120 512,07
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	118 193,13	0,00	0,00	120 512,07	0,00	0,00	120 512,07	120 512,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

120 512,07 Total des dépenses de fonctionnement cumulées

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)	I		II	III = I + II
	TOTAL	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	21 100,00	0,00	21 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
Total de	s recettes de gestion des services	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	9 212,07
--	---------------------------------------	----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	120 512,07

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	118 193,13	0,00	0,00	120 512,07	0,00	0,00	120 512,07	120 512,07
011	Charges à caractère général (4)	60 590,00	0,00	0,00	64 554,00	0,00	0,00	64 554,00	64 554,00
60623	Alimentation	1 500,00	0,00		1 327,36	0,00	0,00	1 327,36	1 327,36
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	0,00		21 100,00	0,00	0,00	21 100,00	21 100,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		456,64	0,00	0,00	456,64	456,64
6232	Fêtes et cérémonies	35 000,00	0,00		34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 700,00	0,00		7 280,00	0,00	0,00	7 280,00	7 280,00
6281	Concours divers (cotisations)	390,00	0,00		390,00	0,00	0,00	390,00	390,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	34 283,13	0,00		35 302,07	0,00		35 302,07	35 302,07
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	34 283,13	0,00		35 302,07	0,00		35 302,07	35 302,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	23 320,00	0,00	0,00	20 656,00	0,00	0,00	20 656,00	20 656,00
6561	Organismes de regroupement	3 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6562	Au titre de la coopération décentralisée	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	18 150,00	0,00		18 556,00	0,00	0,00	18 556,00	18 556,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	1 070,00	0,00		1 100,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	118 193,13	0,00	0,00	120 512,07	0,00	0,00	120 512,07	120 512,07

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	I		0401-2025_DELCCAS_ Vote)	_08-DE
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE	HOISAL	III = I + II	1
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	1
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	ĺ
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des c	charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des d	lépenses réelles	118 193,13	0,00	0,00	120 512,07	0,00	0,0	00 120 512,07	120 512,07	ĺ
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des d	dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹⁰⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025 ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions 	Vote de l'assemblée	Total
		budget précédent (2)	1	nouvelles	l n	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	21 100,00	0,00	21 100,00
7066	Redevances services à caractère social	20 000,00	0,00	21 100,00	0,00	21 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes de gestion des services	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	ttes réelles	110 000,00	0,00	111 300,00	0,00	111 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

Levrault

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

		01	0	0-5	1	2	3	4	4-4
Chanitra		Opérations non ventilables	Services	Gestion des fonds	Sécurité	Enseign., formation	Cult., vie soc.,	Santé et action	RSA
Chapitre nature	Libellé	ventilables	généraux (hors 01 et Gestion	européens		prof.,apprentissage	jeun., sports, loisirs	sociale (hors RSA)	
naturo			des fonds	our opcomo		promappromissage	1010110	1.07.	
			européens)						
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE IV - ANNEXES A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite) **A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

С	CAS DE CHARI	LY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025					
							Reçu en préfecture le 08/04/2025	
	Chapitre		5	6	7	8	Publié le 08/04/2025	4
	nature	Libellé	Aménagement des	Action économique	Environnement	Transports	ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS	_08-DE
	nature		territoires et habitat					

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

45

Opérations pour compte de tiers

Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)		01
nature (1) DEPENSES		Opérations non ventilables 0,00
	RECETTES	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

C	CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
		Reçu en préfecture le 08/04/2025
	IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS 08-DE
	A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

				02 Administration générale		
Article / compte nature (1)	Libellé	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Berger Levrault

A1.900

Publié le 08/04/2025

ID : 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

		03 Conseils							
Article / compte	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social	033 Conseil cult., éduc.,	03 Conseil éco.,soc.,er	34 viron.,culture,éduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
nature (1)			région./Conseil dév.	env.	0341 Section éco., sociale et	0342 Section culture,			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	environnem.	éducation et sports 0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

	: 069-216900464-20250401-2025	_DELCCAS_0
IV – ANNEXES	I I	,
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.9	900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

				Coop.	04 décent.,act° interrég.,eur.,	intern.		
Article / compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025	
	Reçu en préfecture le 08/04/2025	
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS (08-DE
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5	

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte		051 FSE	052 FEDER		058 utres	
nature (1)	Libellé			0580 FEADER	0581 FEAMP	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

С	CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 0	08/04/2025	
		Reçu en préfecture le 08,	/04/2025	
	IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-202	50401-2025 DELCCAS	08-DF
	A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	.2 . 000 2 . 0000 . 0 . 202	A1.901	,00 22

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte	Libellé	20 Services communs	Ensei	21 gnement du premier	degré	Ensei	22 gnement du second	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	
nature (1)	Liberte	201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



D: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS₊08-DE

	0464-20250401-2025_DELCCAS_0
IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

			25 Formation professionnelle											
Article /			252 Formation professionnalisante	253 Formation certifiante	254 Formation des actifs	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
nature (1)		professionnelle	personnes	des personnes	occupés		2561	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



D: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS₊08-DE

	0464-20250401-2025_DELCCAS_0
IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

		26 Apprentissage	27 Formation		Autres se	28 ervices périscolaires et	annexes		29 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé		sanitaire et sociale	281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

A1.903

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

Article /		30 Services communs										
compte nature (1)	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

	59-216900464-20250401-2025_L	DELCCAS_0
IV – ANNEXES	l IV	′
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.9	03

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)										
Article / compte		321 322 323 Salles de sport, Stades Piscines		324 Centres de			327 Soutien aux sportifs					
nature (1)		gymnases			formation sportifs	équipements sportifs ou loisirs	sportives	3271 Soutien aux sportifs de haut	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
								niveau				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

	Libellé	Jeunes	33 se (action socio-éduc.) e	t loisirs	3 Vie sociale		39 Sécurité	
Article / compte nature (1)		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

C	CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
		Reçu en préfecture le 08/04/2025
	IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS 08-DE
Ì	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAIL LEE	Δ1 904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

A-d-l- /			41 Santé								
compte nature (1)	•	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV. ANNEVEO	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DE	ELCCAS _H 0
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904	4

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

			42 Action sociale								
Article /		420		421				422			
compte	Libellé	Services communs		Famille et enfance				Petite enfance			
nature (1)			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228		
			Actions en faveur de	Aides à la famille	Aides sociales à	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour		
			la maternité		l'enfance				la petite enfance		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE IV - ANNEXES A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE A1.904

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

		42 Action sociale						
Article / compte nature (1)	1) Libellé		423 Personnes âgées		424 Personnes en	425 Personnes	428 Autres interventions	TOTAL DU CHAPITRE
		4231	4232	4238	difficulté	handicapées	sociales	CHAPITRE
		Forfait autonomie	Autres actions de	Autres actions pour				
			prévention	les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

		50 Services communs			Amén	51 agement et services ur	bains		
Article / compte nature (1)	Libellé		510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



D: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

	69-216900464-20250401-2025_I	DELCCAS_0
IV – ANNEXES	IV	/ I
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.9	05

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et	54 Espace rural et			55 Habitat (Logement)		
compte nature (1)	Libellé		villes moyennes	autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur Iocatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV. ANNEVEO	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DELC	JCAS_0
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /		56 Actions en faveur du	57 Techno. de l'information	5 Autres	8 actions	59 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	littoral	et de la comm.	581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025		
	Reçu en préfecture le 08/04/2025		
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS 08-DE		
A _ PRESENTATION CROISEE _ SECTION D'INVESTISSEMENT _ PRESENTATION DETAIL LEE	A1 906		

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
			économiques transversales		631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie,	633 Développement
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres	commerce et artisanat	touristique
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV. ANNEY-O	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DELC	DELCCAS_0
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906	

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

С	CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le (08/04/2025	
		Reçu en préfecture le 08	/04/2025	
	IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-202	50401-2025 DELCCAS	08-DF
	A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	12 1 000 2 10000 10 1 202	A1.907	-00 22

FONCTION 7 – Environnement

		70 Services communs	71 Actions		72 Actions déchets et propreté urbaine							
Article /	Libellé		transversales	720 Services communs	Collec	721 te et traitement des dé	722 Propreté urbaine					
nature (1)				collecte et propreté	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement			
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



D: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

	900464-20250401-2025_	_DELCCAS_0
IV – ANNEXES	I IV	/
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.9	3 07

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

			73 Actions en matière de gestion des eaux						
Article / compte nature (1)	Libellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV – ANNEXES	ID : 069-216900464-202	50401-2025_DEL	LCCAS_0
TO AUTOLOGICAL PROPERTY OF THE		1100	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907	

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte	Article / compte Libellé		76 Préserv. patrim.	77 Environnement	78 Autres actions	TOTAL DU				
· I		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	naturel,risques techno.	infrastructures transports		CHAPITRE
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04	4/2025	
	Reçu en préfecture le 08/04/2	2025	
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-2025040	01-2025 DELCCAS	08-DF
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	12 1 000 2 10000 10 1 20200 10	A1.908	,00 22

FONCTION 8 – Transports

Article /		80 Services communs	81 Transports			Trans	82 ports publics de voyaç	geurs		
compte nature (1)	Libellé		scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

	: 069-216900464-20250401-2025	_DELCCAS_0
IV – ANNEXES	I	<i>y</i>
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.9	908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte	Libellé			Tr	83 ansports de marchandise	es		
nature (1)	Libelle	830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



_08-DE

IV – ANNEXES	ID : 069-216900464-20250	0401-2025_D	DELCCAS_08
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.90)8

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article /			84 Voirie							
compte nature (1)	Libellé	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

DV ANDEWS		ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCC			
IV – ANNEXES		IV			
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908			

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

				85 Infrastructures			86 Liaisons	87 Circulations	89 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	multimodales douces	douces		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	120 512,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	64 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 302,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	111 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE IV - ANNEXES A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite) A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 512,07
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		64 554,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 302,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 656,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		111 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		21 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01
nature (1)		Opérations non ventilables
	DEPENSES	120 512,07
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 327,36
611	Contrats de prestations de services	21 100,00
616	Primes d'assurances	456,64
623	Pub., publications, relations publiques	34 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	7 280,00
628	Divers	390,00
641	Rémunérations du personnel	35 302,07
656	Participations	1 000,00
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	18 556,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 100,00
	RECETTES	111 300,00
706	Prestations de services	21 100,00
747	Participations	90 000,00
756	Libéralités reçues	200,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

С	CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
		Reçu en préfecture le 08/04/2025
	IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS 08-DE
	A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAIL LEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)				02 Administration générale		
	Libellé	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID::069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

D: 069-21690040	4-20250401-2025_DEL	_CCAS_C
IV – ANNEXES	IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930	,

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

			03 Conseils							
Article / compte	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social	033 Conseil cult., éduc.,	03 Conseil éco.,soc.,er	34 viron.,culture,éduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
nature (1)			région./Conseil dév.	env.	0341	0342				
					Section éco., sociale et	Section culture,				
					environnem.	éducation et sports				
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV – ANNEXES	ID : 069-216900464-202	IV	LCCAS_0
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930)

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Addata				Coop.c	04 lécent.,act° interrég.,eur.	intern.		
Article / compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte	Libellé	051 FSE	052 FEDER		058 utres	
nature (1)	Libelle			0580 FEADER	0581 FEAMP	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte	Libellé	20 Services communs	Ensei	21 gnement du premier	degré	Ensei	22 gnement du second	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	
nature (1)	Libelle	201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

W ANNEYES	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DELC	$CAS_{\perp}0$
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932	

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

							Format	25 ion professionnelle)					
		251	252	253	254	255			256				257	258
Article /		Insertion	Formation	Formation	Formation	Rémunération		CNFPT - For	mation des actifs o	occupés		CFNPT et C	DG - missions	Autres
compte	Libellé	sociale et	professionnalisante	certifiante	des actifs	des stagiaires						spé	cifiques]
nature (1)		professionnelle	personnes	des	occupés		2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572	
				personnes			Missions	Développement	Évolution et	Organisation	Autres	Concours	Missions	
							statutaires et	des	transition	des activités			administratives	1
							règlementaires	compétences	professionnelle	pédagogiques				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

. .

Berger Levrault

Publié le 08/04/2025

IV. ANDIEVEO	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DELCCAS_	_08-DE
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932	1

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

		26 Apprentissage	27 Formation		Autres se	28 rvices périscolaires et	tannexes		29 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	sanitaire et sociale		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

A2.933

Article /		30 Services communs				3 Cult				
compte nature (1)	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

N/ ANNEYES	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DEL	_CCAS_08
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933	,

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

					Spor	32 ts (autres que scola	nires)			
Article / compte		321 Salles de sport,	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de	325 Autres	326 Manifestations	,	327 Soutien aux sportifs	
nature (1)	Libellé	gymnases	Ciaaco	. 10000	formation sportifs	équipements sportifs ou	sportives	3271	3272	3273
					sportiis	loisirs		Soutien aux sportifs de haut	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
								niveau		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

N/ ANNEVEO	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DELC	$CAS_{\perp}0$
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933	

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

		Jeunes	33 se (action socio-éduc.) e	t loisirs		4 et citoyenne	39 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

	Article / compte Libellé nature (1)			4 Sar			
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



D: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS₊08-DE

IV ANNEVEC	ID: 069-216900464-2025	30401-2023_DEI	LCCAS_0
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934	4

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

		42 Action sociale							
Article /		420 421				422			
compte	Libellé	Services communs Famille et enfance				Petite enfance			
nature (1)			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur	Aides à la famille	Aides sociales à	Adolescence	Crèches et	Multi accueil	Autres actions pour
			de la maternité		l'enfance		garderies		la petite enfance
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



D: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

	ID: 069-216900464-2025	0401-2025_DELC	$CAS_{\perp}0$
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934	

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

		42 Action sociale						
Article / compte nature (1)	Libellé		423 Personnes âgées		424 Personnes en	425 Personnes	428 Autres interventions	TOTAL DU CHAPITRE
		4231	4232	4238	difficulté	handicapées	sociales	CHAPITRE
		Forfait autonomie	Autres actions de	Autres actions pour				
			prévention	les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
	Reçu en préfecture le 08/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS 08-DE
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAIL LEE	AZ 934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé		431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE	
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4-4 - RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

		50 Services communs			Amén	51 agement et services ur	bains		
Article / compte nature (1)	Libellé		510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV – ANNEXES	ID: 069-216900464-2025	IV	LCCAS_0
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935	5

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et	54 Espace rural et			55 Habitat (Logement)		
compte nature (1)	Libellé		villes moyennes	autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur Iocatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV - ANNEXES	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DE	ELCCAS_(
IV – ANNEXES		I IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.93	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	5 Autres 581 Réserves Foncières		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025		
	Reçu en préfecture le 08/04/2025		
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS 08-DE		
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAIL LEE	AZ 936		

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)		60 Services communs		terventions Structure d'animation onomiques et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
	Libellé				Agricu	631 Iture, pêche et agro-alim	632 Industrie, commerce	633 Développement	
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres	et artisanat	touristique
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ubile 10 00/0 1/2020

IV ANNEVES	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DELCCAS_	⊥08-DE
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936	

FONCTION 6 - Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 0	08/04/2025	
	Reçu en préfecture le 08/	/04/2025	
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-2025	50401-2025 DELCCAS	08-DF
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	12 1 000 2 10000 10 1 202	A2.937	00 22

FONCTION 7 – Environnement

	Libellé	70 Services communs									
Article / compte nature (1)		transversales		Services communs Collecte et traitement of					chets	72 Propreté	
				collecte et propreté	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

Berger Levrault

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES	ID: 069-216900464-20250401-20	025_DELCCAS	108
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		2.937	

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

			73 Actions en matière de gestion des eaux						
Article / compte nature (1)	Libellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV – ANNEXES	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DE	ELCCAS_C
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.93	7

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé			75 Politique de l'énergie	76 Préserv. patrim.	77 Environnement	78 Autres actions	TOTAL BU		
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	naturel,risques techno.	infrastructures transports	I	CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 – Transports

Article /		80 Services communs	81 Transports			Trans	82 sports publics de voya	geurs		
nature (1)	Libellé		scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



08-DE

IV. ANNEVEO	ID: 069-216900464-202	50401-2025_DEL	_CCAS_08
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938	

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



⊒08-DE

IV. ANNEYES	ID: 069-216900464-202504	401-2025_DELC	$CAS_{\!\perp}^{}0$
IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938	

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article /						8 Voi				
compte	Libellé	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

N/ ALILENTA	D: 069-216900464-20250	J401-2025_DELGC	AS_+
IV – ANNEXES		IV	П
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938	

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

				85 Infrastructures			86 Liaisons	87 Circulations	89 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	multimodales	douces		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Publié le 08/04/2025



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat		-					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 20	DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet (de budget) - 202
---	--	-----------	---------

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat			Publié le 08/	04/2025		Berger Levfault	l .
			Date					Taux	initial	ID: 069-216	900464-2025	0401-2025_	DELCCAS	08-DE
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) 168 Emprunts et dettes assimilés	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	dicité des rembour- sements (6)	d'amor-	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									ĺ
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									l

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Reçu en préfecture le 08/04/2025

B1.2

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON I AK NATOI			s et dettes au 01/01					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BI	P (projet de budget) - 20)25
-----------------------------------	---------------------------	-----

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

					E	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N			Publié le 08	8/04/2025	Berger Levfault	
							Taux d'intérêt			Annuité	dID'≎069-21	6900464-20250401-	2025_DELCCAS	_08-DE
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	_	es d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
Total général		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Reçu en préfecture le 08/04/2025

B1.4

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

61.5

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert			Instrument de couverture								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture										
	B.(()	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)					
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00)				
Taux variable simple (total)						0,00	0,00)				
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00)				
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025 IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME 51.0

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	capital à l'origine (2) Dette en capital au 01/01/N An		Dont							
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital						
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
	Reçu en préfecture le 08/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du					
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €						
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)					
L	2051 Concessions et droits similaires	2	13/12/1996				
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/12/1996				
L	2158 Autres insatllations matériel	10	13/12/1996				
L	2182 Matériel de transport	7	13/12/1996				
L	2183 matériel de bureau et matériel	5	13/12/1996				
L	2184 Mobilier	12	13/12/1996				
L	2188 Autres immobilisations corp	10	13/12/1996				

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
	PPOVISIONS	SEMI-BUDGETAI	PES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00	JEMII BODGETA	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision

Total des provisions budgétaires

TOTAL PROVISIONS

0,00

0,00

0,00

0,00

(1)	Provision	nouvelle or	u abondemen	t d'une	provision	déià	constituée

- des comptes financiers

Montant de la

provision de l'exercice

(1)

Α

0,00

0,00

0,00

Date de

constitution

de la

provision

Montant des

provisions constituées

au 01/01/N

В

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
	Reçu en préfecture le 08/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

55

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires		Encours restant dû	Montant de l'ann	ICNE de	
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

B7.2

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

B7.3

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	Taux	Taux initi Index	al Taux		à la date lu budget Index		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
	Année	Profil						(2)	(3)	(4)	actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux		1 emprunt		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Publié le 08/04/2025

Berger Levrault

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	111 300,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

Berger Levfault

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

						Montant des redevances restant à courir						
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers	*		4		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

D7.0

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

						Montant d		tion du cocontract inte du marché de		erser pour la durée			
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de parte	l enariat (1)					Į	(110)		,	,		,	
		sol	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
			TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ID: 069-216900464-2	0250401-2025_DE	LCCAS_08-DE
	D/./	

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale							
Libellé (1) Restes à employer au 01/01/N Montant recettes Montant dépenses Restes à employer au 31/12/							
Total	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Berger Levrault

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		0,00	0,00	0,00			
8017 Subventions	à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit	d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit	d'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
Engager	nents liés à des délégations de servi	0,00	0,00	0,00			
Engager	nents liés à des opérations d'urbanis	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025		
	Reçu en préfecture le 08/04/2025		
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025 ID : 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE		
	ID . 009-210900404-20250401-2025_DELCCA5_06-DE		

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Eng	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Lev

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Publié le 08/04/2025

Berger Levrault

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme Nature juridique de l'organisme		Montant de la subvention	
INVESTISSEMENT (total)						
FONCTIONNEMENT (total)						

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

Reçu en préfecture le 08/04/2025



Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

B9

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 1 E

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025 IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

ID: 069-216900464-20250401-2025 DELCCAS 08-DE

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A. B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique. SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation. POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5. 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

B10

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement				
Délégation de service public (3) (4)								
Détention d'une part du capital								
Garantie ou cautionnement d'un emprunt								
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme								
Autres								

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		,	
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
w s s s	Reçu en préfecture le 08/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le 08/04/2025
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	CREES ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025	Envoyé en pré	fecture le 08/04/2025	
	Reçu en préfec	cture le 08/04/2025	ľ
IV – ANNEXES	Publié le 08/04	V/2025 00464-20250401-2025 DELCCAS	00 DE
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	10 . 009-21090	B11.3	_00-DL

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
	Reçu en préfecture le 08/04/2025
_	Publié le 08/04/2025
_	ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Reçu en préfecture le 08/04/2025



C1.2

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES**

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



IV - ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES**

EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

Berger Levrault

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - I	ANN	EXES
--------	-----	------

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	DEPENSES			RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionneme	ent	0,00	Sous-total Fonctionnemer	it	(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant				
Matériel		0,00				
Autres		0,00				
Sous-total Investisseme	nt	0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES (A) 0.00 TOTAL RECETTES (B + C)			
(1)	0,00	TOTAL DECETTES (D. C)	0,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽²⁾ Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

Levrault

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources					,	
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les perm	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départemen	tale des ressources	,				'	
Taxe d'aménagen	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources	,					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

D4.1

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement d'emp	runts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'immobil	isations	0,00	
Opérations d'équipeme	nt (1 ligne par opération)	0,00	
Autres dépenses éventuelles		0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041 Opérations patrimoniales		0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts	s et dettes assimilées	0,00
Dotations et subvention	s reçues	0,00
Autres recettes éventue	les	0,00
Opérations pour compte	de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2025

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

D4.2

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2) Montant	
Recettes issues de la TE	ОМ	0,00
Dotations et participation	ns reçues	0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75 Autres produits de gestion courante		0,00
76 Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques	0,00
Reprises amort., dépréciations, prov. (3)		0,00

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP	(projet de budget) -	2025
-----------------------------------	----------------------	------

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID : 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

RECETTES (1)			Publié le 08/04/2025	J.L.
Article (2)	Libellé (2)		ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCC/	\S_08-D
013	Atténuations de charges		0,0	0
	Total des recettes réelles		0,0	0
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,0	o
043 Opérations ordre intérieur de la section		0,0	o	
	Total des recettes d'ordre		0,0	0
	TOTAL GENERAL		0,0	0

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025 ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

CCAS DE CHARLY - BUDGET CCAS - BP (projet de budget Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration(2), réunie en session

A, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

CCAS DE CHARLY: BUDGET PRIMITIF - 2025

r.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_08-DE

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 9 VOTES : 9

VOTES: 9
Pour: 9
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de la convocation: 20 mars 2025

Présenté par Le Président, Olivier ARAUJO A Charly, le 1er avril 2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'Administration du CCAS de Charly, réunie en session A Charly, le 1er avril 2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'Administration du CCAS de Charly :

ARAUJO Olivier	BRUN Dominique	GAUDRY Marie-Laure
	OBung	Monday
JANIN Jean-Paul	JULLIARD Raymonde	MIGUEL Lucas
	Rulipro	
MISSONNIER Angélique	PERDRIX Michel	RUÉ Marie Laure
	L +	4

Certifié exécutoire par le Président olivier ARAUJO, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_09-DE

CCAS de CHARLY (69390) 2025_DELCCAS_09

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

- Séance du mardi 1er avril 2025 à 18h30 -

Le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni le 1er avril 2025, sous la présidence de Monsieur ARAUJO, maire de la Commune et président du CCAS.

Présents: Monsieur Olivier ARAUJO, Madame Marie-Laure GAUDRY, Monsieur Dominique BRUN, Monsieur Jean-Paul JANIN, Madame Raymonde JULLIARD, Monsieur Lucas MIGUEL, Madame Angélique MISSONNIER, Monsieur Michel PERDRIX, Madame Marie-Laure RUE.

Absent excusé: 0

Absent non excusé: 0

Nombre de membres en exercice: 9

Présents: 9 Votants: 7

Secrétaire de séance : Monsieur Lucas MIGUEL

Objet : Vote des subventions accordées aux associations

Rapporteur: Monsieur Olivier ARAUJO, Maire et Président du CCAS.

Par suite du vote du Budget Primitif de 2025, lors de la séance de ce jour, le 1er avril 2025, un montant global de 18 556 € a été défini pour les subventions à destination des associations. Des subventions ont été demandées auprès du CCAS de Charly :

SUBVENTIONS 2025						
Associations Montant de la subvention demandée		Précision				
Passerelle pour l'emploi	2 500 €	Convention				
Amicale des retraités	2000€	Formation bénévole + sortie				
AVS	250 €	Apport complémentaire de produits alimentaires pour le collations				
ADMR	5 000 €	Convention				
Mission locale	5 356 €	Fonctionnement +FLAJ				
Secours Catholique	300 €	Aide au fonctionnement				
Secours populaire	1000 €	Aide aux familles				
Restaurant du Cœur	800 €	18 bénéficiaires sur Charly				
Le cercle	1350 €	Achat d'une sono				
TOTAL	18 556 €					

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_09-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 7 VOIX POUR, 2 NE PARTICIPANTS PAS AU VOTE (Monsieur Jean Paul JANIN - Association Le Cercle et Monsieur Dominique BRUN association Secours Populaire), DECIDE

D'APPROUVER les subventions aux associations qui s'élèvent à : 18 556€.

AINSI DELIBERE EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Lucas MIGUEL Secrétaire de séance Olivier ARAUJO Président du CCAS

Monsieur Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfectylre le

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la

plus tardive des deux dates suivantes : - date de sa réception en Préfecture de Lyon

- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale

- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_10-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

- Séance du mardi 1er avril 2025 à 18h30 -

Le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni le 1^{er} avril 2025, sous la présidence de Monsieur ARAUJO, maire de la Commune et président du CCAS.

Présents : Monsieur Olivier ARAUJO, Madame Marie-Laure GAUDRY, Monsieur Dominique BRUN, Monsieur Jean-Paul JANIN, Madame Raymonde JULLIARD, Monsieur Lucas MIGUEL, Madame Angélique MISSONNIER, Monsieur Michel PERDRIX, Madame Marie-Laure RUE.

Absent excusé: 0

Absent non excusé: 0

Nombre de membres en exercice : 9

Présents: 9 **Votants**: 9

Secrétaire de séance : Monsieur Lucas MIGUEL

Objet: Approbation de l'adhésion du CCAS à l'UDCCAS et l'UNCCAS

Rapporteur: Monsieur Olivier ARAUJO, Maire et Président du CCAS.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS),

Vu le courrier de l'UNCCAS en date du 5 janvier 2023,

Monsieur Olivier ARAUJO, président du CCAS, expose au conseil d'administration le choix de l'adhésion du CCAS à l'UNCCAS et l'UDCCAS.

L'intérêt de l'adhésion du CCAS à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) est d'accéder à des informations, de permettre un soutien juridique et d'avoir accès à des outils utiles pour la responsable CCAS. De plus, il est important d'adhérer à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) qui permet d'apporter un soutien local.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 9 VOIX POUR, DECIDE

D'AUTORISER l'adhésion du CCAS de Charly à l'UNCCAS et à l'UDCCAS **DE PAYER** chaque année le montant des cotisations statutaires fixés par les instances habilitées de l'UNCCAS et l'UDCCAS. Cette cotisation dépend du nombre d'habitants.

- Pour l'année 2025, celle-ci s'élève à 160.05 € pour l'UNCCAS et 220 € pour l'UDCCAS

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ET DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au compte 62

AINSI DELIBERE EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Lucas MIGUEL Secrétaire de séance



Olivier ARAUJO Président du CCAS de CHARLY



Monsieur Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

- Séance du mardi 1er avril 2025 à 18h30 -

Le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni le 1^{er} avril 2025, sous la présidence de Monsieur ARAUJO, maire de la Commune et président du CCAS.

Présents : Monsieur Olivier ARAUJO, Madame Marie-Laure GAUDRY, Monsieur Dominique BRUN, Monsieur Jean-Paul JANIN, Madame Raymonde JULLIARD, Monsieur Lucas MIGUEL, Madame Angélique MISSONNIER, Monsieur Michel PERDRIX, Madame Marie-Laure RUE.

Absent excusé: 0

Absent non excusé: 0

Nombre de membres en exercice: 9

Présents: 9 **Votants**: 9

Secrétaire de séance : Monsieur Lucas MIGUEL

Objet : Approbation de la Convention de fonctionnement 2025 avec la Mission Locale et le versement d'une subvention de 5 356 € et la cotisation au Fonds d'Aides Intercommunal aux Jeunes (FLIAJ) pour un montant de 73 €.

Rapporteur: Monsieur Olivier ARAUJO, Maire et Président du CCAS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29;

Vu le code du Travail et notamment ses articles L5314-1 et suivants ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques et notamment son article 1 ;

La Mission Locale Intercommunale du Sud-Ouest Lyonnais remplit au sein du service public de l'emploi, une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Cette structure partenariale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire avec ou sans qualification, pour les accompagner dans leur accès à l'autonomie : projet professionnel, formation, emploi, logement, mobilité, santé, etc.

Comme chaque année, une convention est établie (ci-joint en annexe) dont la signature est à approuvée. Une subvention de fonctionnement pour l'année 2025 d'un montant de 5 356€ serait donc imputée au compte 6574 faisant partie du chapitre 65.

De plus, le CCAS de Charly contribue au Fonds Local Intercommunal d'aides aux jeunes (FLIAJ). Ce dispositif décentralisé aux départements (à la Métropole de Lyon sur son territoire), intervient dans le cadre d'une aide d'urgence ou d'un parcours d'insertion du jeune. Par convention annuelle, la commune de Charly et la Métropole de Lyon créent le fonds et s'engagent sur ses modalités de fonctionnement. Vous trouverez en pièce jointe la convention du FLIAJ 2025. Le CCAS de Charly fait le choix, par

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE

convention, de confier la gestion de ce dispositif à la Mission locale il lyonnais.

Le FLIAJ 2025 sera alimenté par les contributions suivantes paritaires :

- la Métropole de Lyon pour l'année 2025 : 36.5 €
- le CCAS de Charly pour l'année 2025 : 36.5 €

Le CCAS de Charly versera 73 € pour le FLIAJ 2025.

La Métropole de Lyon reversera 36.5 € au CCAS de Charly.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ , PAR 9 VOIX POUR, DECIDE A L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER la participation financière de la Ville à hauteur de 5 429 € répartie comme suit :

- 5 356 € pour le fonctionnement de la Mission Locale sur l'année 2025,
- 73 € au titre du Fonds Local Intercommunal d'aide aux jeunes pour l'année 2025 (dont 36.5€ reversée par la Métropole au CCAS de Charly par la suite),

DE DIRE que la dépense correspondante sera inscrite au compte 6574 « Subventions ».

DE DELIBERER que :

- la convention de fonctionnement 2025, établie entre le CCAS de Charly et la Mission Locale Sud-Ouest Lyonnais, est approuvée.
- Le CCAS de Charly fait le choix, par convention, de confier la gestion du dispositif Fonds Local Intercommunal d'aide aux jeunes 2025 à la Mission locale intercommunale du sud-ouest lyonnais.

AINSI DELIBERE EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Lucas MIGUEL Secrétaire de séance



Président du CCAS de CH

Monsieur Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis en Préfecture le affiché le ;

Conformément aux dispositions du Code des Tribunaux et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi, par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir et à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de Lyon
- date de sa publication et/ou notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes :

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.



Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

Berger Levrault

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE

69600 OULLINS-PIERRE-BÉNITE Tél : 04 72 66 17 50 Mail : contact@mlsol.fr

www.missionlocale-mlisol.org

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2025

Entre,

LA MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS (ci-après dénommée Mission Locale). dont le siège social est situé, 12 rue du Colonel Sebbane à OULLINS (69600) représentée par son Président, Monsieur Yves GOUGNE

d'une part, et

Le CCAS DE CHARLY, représenté par son Président, Monsieur Olivier ARAUJO d'autre part

il est convenu ce qui suit:

Dans le cadre des dispositions permanentes concernant sa création, sa gestion, sa mission et les conditions de collaboration avec les communes de sa zone, LA MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS S'ENGAGE:

- A prendre en charge dans les conditions fixées par les statuts de l'association Mission Locale, les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans en vue de mettre en œuvre des actions d'orientation, d'insertion et de formation.
- Une collaboration dans le cadre du suivi du jeune par la Mission Locale sera mise en place avec la structure de proximité lorsque celle-ci existe, et toute personne nommément désignée par l'une ou l'autre des parties signataires de la présente convention.
- La Mission Locale, en lien étroit avec ses partenaires principaux, France Travail, CIO, Éducateurs, pourra mettre en œuvre ou participer à des actions locales d'études d'insertion ou de formation dans la limite de ses missions et de ses moyens.



Recu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

Mission Locale du Sud

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE

N° SIRET : 400 667 549 00028 | Mail : contact@mlsol.fr 69600 OULLINS-PIERRE-BÉNITE

12 rue du Colonel Sebbane | www.missionlocale-mlisol.org

- Elle pourra également associer lors d'actions de concertation, d'information et de formation des personnels, des représentants des communes signataires dans le cadre de la zone.

- La Mission Locale informera le signataire de la convention des actions entreprises et des jeunes pris en charge dans le respect de la loi informatique et liberté.

LA CCAS DE CHARLY,

- S'engage à soutenir les activités de la Missions Locale et participera dans le cadre du Conseil d'Administration à la réflexion et à la politique de gestion de la structure.
- Elle informera les différentes structures locales de proximité du rôle et des modalités d'intervention de la Mission Locale Intercommunale.
- Elle adressera les jeunes 16-25 ans, dont elle aura connaissance et qui relèvent d'actions mises en place par la Mission Locale.
- Les parties signataires s'engagent à respecter les compétences et les champs d'intervention de chacune dans le cadre de leur mission fixée par les textes réglementaires et de la politique proposée par le Conseil d'Administration.

La présente convention est renouvelable tacitement chaque année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties signataires, 90 jours avant le 31 décembre de l'année en cours.

Cette convention est valable à compter du 1er janvier 2025 pour l'année en cours.

Fait à Oullins, le 01/01/2025 (En deux exemplaires originaux remis à chacune des parties)

POUR LA MISSION LOCALE

Le Président, Monsieur Yves GOUGNE

MISSION LOCALE SUD QUEST LYONNAIS

12. Rue du Colonel Sebbane 69600 OULLINS-PIERRE-BENITE Tél. 04 72 66 17 50

SIRET: 400 667 549 00028

POUR LE CCAS DE CHARLY

Le Président, Monsieur Olivier ARAUJO



Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025 Mission Locale du Si

As: ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE

N° SIRET : 400 667 549 00028 | Mail : contact@mlsol.fr 12 rue du Colonel Sebbane 69600 OULLINS-PIERRE-BÉNITE

www.missionlocale-mlisol.org

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2025 / ANNEXE FINANCIÉRE

MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS / CCAS DE CHADI V

		COAS DE CHARLE			
INTITULÉ	NATURE	BASE NOMBRE	MONTANT UNITAIRE	TOTAL	
Y A P P T T A P T T A P T T T T T T T T T			VARIA E REGIS		
PART HABITANTS	HABITANTS	4815	0,78€	3756.00€	
PART JEUNES	JEUNES	32	50€	1600.00€	
		DADTICIDATION			
		PARTICIPATION		5356.00€	
		ANNUELLE		3330.00€	

PART IEUNES

2020	2021	2022	2023	2024	MOYENNE
33	30	28	26	42	32

Nombre:

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 4 juin 2009, le nombre de jeunes en contact par la Mission Locale, correspond à la movenne des 5 dernières années. Nombre arrondi à l'unité supérieure.

Montant Unitaire:

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 13/02/2025, le montant unitaire par jeune est de 50€.

PART HABITANTS

Source INSEE:

Les populations légales 2022 entrent en vigueur le 1er janvier 2025.

Les populations légales sont actualisées chaque année.

Nombre:

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 29 mai 2013, la population à retenir comme base de la part « habitants » est la population totale définie par L'INSEE.

Montant Unitaire:

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 4 juin 2009, le montant unitaire par habitant est indexé sur la variation de la valeur du point servant aux calculs des rémunérations du personnel de la Mission Locale. 0.78€

POUR LA MISSION LOCALE Le Président MONFISH WAS EBUCALE SUD QUEST LYDNNAIS 12. Rue du Colonel Sebbane 69600 OULLING-PIERRE-BENITE Tél. 04 72 66 17 50 SIRET: 400 667 549 00028

POUR LE CCAS DE CHARLY Le Président, Monsieur Olivier ARAUJO

Rontalon,

Brignais, Chabanière, Chaponost, Charly, Chaussan, Irigny, La Mulatière, Mornant, Orliénas, Oullins-Pierre-Bén Soucieu en Jarrest, St André La Côte, St Genis Laval, St Laurent d'Agny, Ste Foy Lès Lyon, Taluyers, Vernaiso

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE



Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025 SIRET : 4

Berger Levrault

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE

Tél: 04 72 66 17 50

Mail: contact@mlsol.fr www.missionlocale-mlisol.org

Fonds d'Aides Intercommunal aux Jeunes (FLIAJ) Convention année 2025

Entre

La Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais,

dont le siège social est situé, 12 rue du Colonel Sebbane à Oullins-Pierre-Bénite (69600) représentée par son Président, Monsieur Yves GOUGNE.

d'une part, et

Le CCAS de Charly

représentée par son Président, Monsieur Olivier ARAUJO,

d'autre part,

il est convenu ce qui suit.

ARTICLE 1

Selon les termes de la convention « Fonds Local d'aide aux jeunes » signée pour 2025 entre la Métropole de Lyon et Le CCAS de Charly, la gestion financière du Fonds Local Intercommunal d'Aides aux Jeunes (FLIAJ) est confiée à la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais.

ARTICLE 2

La Mission Locale Intercommunale du Sud Ouest Lyonnais s'engage à :

- Assurer le secrétariat du fonds,
- Animer les travaux du Comité d'attribution,
- Assurer la gestion du fonds,
- Rendre compte de l'activité.



Mission Locale du S

69600 OULLINS-PIERRE-BÉNITE

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

N° SIRET : 4

ID: 069-216900464-20250401-2025_DELCCAS_11-DE 12 rue du Colonel Sebbane

www.missionlocale-mlisol.org

ARTICLE 3

Le CCAS de Charly recevra le bilan annuel de l'activité du fonds intercommunal.

Le CCAS de Charly transmettra à la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais une copie de la convention « Fonds Local d'aide aux jeunes » signée pour l'année 2025 entre la Métropole de Lyon et Le CCAS de Charly.

ARTICLE 4

Le CCAS de Charly s'engage à verser, conformément aux termes de la convention « Fonds Local d'aide aux jeunes » signée entre la Métropole de Lyon et Le CCAS de Charly pour l'année 2025, à la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais, la somme de 73 € (frais de gestion inclus) au titre de l'année 2025.

La répartition est la suivante :

36,5 €, participation « Le CCAS de Charly ».

36,5 €, participation « la Métropole de Lyon ».

Dont montant des frais de gestion : 10,95 €. Dont contribution au fonds: 62,05 €

Si nécessaire, le reliquat global géré par la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais constaté sur l'exercice précédent de 5 423.19€ pourra être mobilisé.

ARTICLE 5

La présente convention est conclue pour l'année 2025.

Fait à Oullins, le 01/01/2025.

Pour La MLSOL Le Président, Monsieur/Yves GOUGNE

MISSION LOCALE SUD/QUEST LYONNAIS 12\ Rue du Colonel Sebbane 69600 DULLINS-PIERRE-BENITE Tel. 04 72 66 17 50

SIRET: 400 667 549 00028

Pour la Le CCAS de Charly

Le Président, Monsieur Olivier ARAUJO